

COLLOQUE

MARDI 21 NOV
9h - 17h

BEFFROI DE
MONTROUGE
2 Place Emile Cresp
92120 Montrouge

PROGRAMME

RÉSEAU FINANCES LOCALES



LES RENCONTRES DU
RÉSEAU FINANCES
LOCALES

4^{ème} édition

en partenariat avec



PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture



organisé par



S'inscrire en ligne : <http://colloquefinancespubliques.site.exhibis.net/>

AVANT-PROPOS

Le Réseau Finances Locales s'est donné pour objectif de stimuler l'expertise et la recherche dans le domaine des finances locales. Adoptant une approche pluridisciplinaire, il propose de croiser les regards et les analyses entre la communauté scientifique investie sur le sujet, les acteurs et les décideurs locaux.

Animé par des représentants du laboratoire universitaire de Paris-Est (Lab'Urba) et de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), soutenu par le groupe Caisse des dépôts, la Banque postale et le PUCA, le Réseau Finances Locales conduit différentes activités en vue de mieux comprendre les mutations en cours des finances et de la gestion publique locale, en lien avec l'actualité et les mutations territoriales.

Pour cette quatrième édition des rencontres du Réseau Finances Locales qui se déroulera mardi 21 novembre prochain au Beffroi de Montrouge (92), il s'agira d'apporter des éclairages quantitatifs et qualitatifs au travers de points de vue croisés de chercheurs et de représentants de collectivités. Cette journée sera organisée autour de six ateliers conjuguant recherche et action à partir de diverses entrées, mettant en relation les finances locales avec d'autres champs d'intérêt et d'intervention des collectivités : immobilisation foncière et aménagement, développement économique, transition énergétique, participation citoyenne...

Piloté par un chercheur et par un représentant d'une communauté ou d'une métropole, chaque atelier sera l'occasion de présenter une initiative de recherche et/ou une expérience locale. Les débats permettront de faire émerger des axes de recherche prioritaires et pouvant faire l'objet de travaux plus ciblés en 2018.

PROGRAMME

9h

ACCUEIL

10h

OUVERTURE

10h - 12h30

3 ATELIERS SIMUTANÉS

Atelier I

**LA SOLIDARITÉ AU SEIN DE
L'INTERCOMMUNALITÉ : QUELLES
MODALITÉS,
QUELLES ÉVOLUTION ?**

Associée à un bassin de vie ou à un territoire de projet, l'intercommunalité repose sur un principe de partage des ressources et des charges.

Mais ce qui a fonctionné aux premières heures de l'intercommunalité peut-il perdurer ? De nombreux changements ont modifié le modèle économique fondateur : la faible croissance des recettes fiscales et l'évolution du tissu économique la réduction des dotations de l'État, l'accroissement des charges des groupements intercommunaux dont les compétences se sont accrues..., autant de raisons pour revoir les accords existants.

Cet atelier sera consacré à l'analyse des solidarités intra-communautaires : sur quelles logiques sont fondés les dispositifs de solidarité utilisés ?

Quelle est la réalité de la mutualisation des charges et comment la mesurer ?

Enfin, l'atelier s'intéressera aux effets des récentes évolutions des périmètres intercommunaux

qui rebattent largement les cartes tant dans la distribution des moyens financiers que dans celles des besoins en termes d'action publique locale.

Animation:

- Matthieu Leprince, *professeur, Université Bretagne Occidentale*
- Sébastien Miossec, *président, Communauté d'agglomération du Quimperlé*

Atelier 2

LA FINANCE CITOYENNE : QUELS USAGES ET QUELLE PORTÉE ?

Crowdfunding, mécénat, budget participatif... constituent autant de modalités émergentes visant à associer habitants et entreprises aux initiatives publiques locales. Si le financement participatif est avant tout un moyen destiné à collecter des fonds, son rôle est susceptible d'aller bien au-delà. Pour les collectivités, ce peut être l'occasion d'associer les habitants à différentes actions issues de leur projet de territoire, de les ajuster aux attentes et aux besoins des citoyens, mais également de communiquer autour de leurs initiatives.

Pourquoi et comment les collectivités se saisissent-elles de ce mode de financement ? Quel portage politique et technique mettent-elles en place pour l'initier et l'animer ?

Existe-t-il un risque financier pour la collectivité ou le porteur de projet ? Comment l'estimer ? S'agit-il d'un mode de financement d'appoint ou est-on à un tournant décisif dans le financement des services publics ? Le cadre juridique précisé par ordonnance et décret en 2014 est-il suffisant pour réguler toutes les formes de financement participatif ?

Animation:

- André Jauney, *responsable du pôle initiatives métropolitaines, forum métropolitain du Grand Paris*

Atelier 3

LA FISCALITÉ DES PLUS-VALUES FONCIÈRES ET DE L'AMÉNAGEMENT : QUELLES MOBILISATION ?

La fiscalité locale tend à s'essouffler et les budgets publics à se tarir. Les institutions locales sont à la recherche de nouveaux gisements de ressources et d'autant plus que leur champ d'action s'élargit. Bien souvent, les décisions publiques (règlements d'urbanisme, créations d'équipements...) sont

source de valorisation pour les terrains déclarés constructibles, pour ceux qui deviennent plus accessibles, ainsi que pour les biens immobiliers là où la dotation en aménités s'accroît... Bien souvent encore, les propriétaires de ces biens profitent de ces valorisations, et de plus-values lors des cessions, alors qu'elles résultent d'initiatives et de financements provenant de tous. D'autres politiques sont-elles possibles pour mieux partager les bénéfices provenant de l'action publique ?

En France comme à l'étranger, un certain nombre de dispositifs fiscaux ont été pensés pour capter ces plus-values, en tout ou partie. Quels sont les mécanismes sur lesquels ils reposent ? Quelles potentialités ouvrent-ils ? Quels obstacles sont-ils à même de rencontrer lors de leur mise en œuvre ? Sont-ils appropriés dans tous types de contextes territoriaux, pour tous projets d'aménagement ou d'équipements ?

Animation:

- Sonia Guelton, *professeure, École d'urbanisme de Paris, Lab'urba*

12 h 30

BUFFET SUR PLACE

14 h - 16 h 30

3 ATELIERS SIMUTANÉS

Atelier 4

AUSTERITÉ ET RIGUEUR : QUELLES INCIDENCES POUR LES COMPORTEMENTS FINANCIERS LOCAUX ?

Les contraintes pesant sur les budgets publics engagent tous les échelons de gouvernement à reconsidérer leurs choix budgétaires. Les finances locales sont affectées par ce mouvement d'austérité soit directement (leur fiscalité est par exemple désormais moins productive), soit indirectement (par exemple, les dotations étatiques, après avoir stagné, ont diminué). Par ailleurs, des impératifs de rigueur gestionnaire ont fait leur entrée, orientant vers une recherche de rationalisation, d'optimisation... et de nouvelles modalités de pilotage.

Dans ce contexte, on peut se demander quelles sont les incidences de ces contraintes sur le financement de l'action publique locale, notamment en matière d'investissement. Les

priorités entre différents domaines d'intervention en sont-elles modifiées ? Certains types de réalisations sont-ils préférés à d'autres, parce qu'ils sont moins coûteux ou plus rentables ? Qu'en est-il des arbitrages temporels ? Entre impôts et emprunts, certains types de ressources sont-ils privilégiés ? A quels outils particuliers de gestion fait-on appel et assiste-t-on à une reconfiguration de l'ingénierie financière ?

Animation:

- Ludovic Halbert, *chargé de recherche, CNRS, Latts*
- Howard A. Chernick, *professeur d'économie, Hunter College, City University of New York*
- Gabriel Baulieu, *vice-président, Communauté d'agglomération du Grand Besançon*

Atelier 5 **ENTREPRISES, TERRITOIRES ET FISCALITÉ : QUELLES INTERRELATIONS ?**

La réforme de la fiscalité locale, instituée par la loi de finances pour 2010, a profondément modifié le panier fiscal des collectivités locales et a, en moyenne, réduit leur pouvoir de taux sur la fiscalité économique directe locale. Parallèlement à cette perte d'autonomie fiscale, on assiste à une déconnexion croissante entre les activités exercées par l'entreprise et le « retour fiscal » que peuvent en attendre les collectivités. La fiscalité économique locale semble de plus en plus déconnectée du territoire. Malgré cette évolution, le retour fiscal est-il encore le principal moteur des politiques de développement économique ? Si d'autres motivations prennent le relais (perspective de création d'emplois, de développement démographique...), comment mesure-t-on l'impact des activités économiques au regard de ces attentes ? Cet atelier sera l'occasion de réfléchir aux évolutions possibles de la fiscalité locale ainsi qu'à des critères de territorialisation d'une ressource fiscale de plus en plus détachée des territoires compte tenu de l'évolution même de la nature de ces activités.

Animation:

- Laurent Davezies, *professeur CNAM*
- Henri-Noël Ruiz, *directeur, Agence d'urbanisme de Rennes (Audiar) **

Atelier 6

LE COÛT DES SERVICES PUBLICS LOCAUX : QUELLES ÉVALUATIONS ET QUELLES UTILISATIONS POUR LE PILOTAGE DES BUDGETS LOCAUX ?

Les coûts de fourniture des services publics locaux sont peu ou mal connus. Plusieurs facteurs y participent : la comptabilité des collectivités n'est pas, par construction, une comptabilité analytique, la diversité des services publics et de leurs modes d'organisation rend mal aisée la mise en place de dispositifs d'évaluation et de comparaison, le tissu des collectivités locales connaît d'incessantes modifications... Pour autant, les contraintes budgétaires pèsent de plus en plus fortement sur les budgets locaux et imposent une optimisation de la dépense.

Ceci devrait conduire les collectivités à développer des outils visant à mieux connaître le coût des services publics, ses composantes et ses évolutions.

Beaucoup d'entre elles ont déjà entrepris cette démarche. Le souhait du gouvernement d'encadrer la trajectoire de dépenses des collectivités, qu'il s'agisse de l'objectif de réduction de leur évolution (ODEDEL) ou d'un dispositif contractuel à définir, devrait les conduire à aller plus loin.

Quelles sont aujourd'hui les initiatives existant dans l'évaluation des coûts des services publics ? Quels sont les objectifs poursuivis ? Ces évaluations pourraient-elles constituer d'utiles points de références pour l'action publique et les arbitrages budgétaires ?

Animation:

- Philippe Poinot, *maître de conférences, École d'urbanisme de Paris, Laboratoire Ville mobilité transport*
- Jean-Pascal Fichère, *président, Communauté d'agglomération du Grand Dole*

16 h 30 - 17 h **TABLE RONDE CONCLUSIVE**

* sous réserve de confirmation

BEFFROI DE MONTROUGE 2 Place Emile Cresp 92120 Montrouge



EN MÉTRO

Mairie de Montrouge

Ligne 4 (au pied du bâtiment, sortie 3, place Emile Cresp Le Beffroi)

- Direct depuis les gares Montparnasse, de l'Est et du Nord

- Depuis la gare de Lyon, lignes 6 (direction Étoile) et 4 (direction Montrouge)
- Depuis la gare Saint-Lazare, lignes 13 (direction Châtillon) et 4 (direction Montrouge)

EN VOITURE

Le boulevard périphérique, avec accès aux autoroutes, est à 200 m.

PARKING

Un parking public de 300 places sous la place

S'INSCRIRE EN LIGNE AU COLLOQUE FINANCES PUBLIQUES

<http://colloquefinancespubliques.site.exhibis.net/>

→ **EN SAVOIR PLUS : convention@adcf.asso.fr**

Un e-mail de confirmation sera adressé à chaque inscrit dans les meilleurs délais à réception de l'inscription.

Assemblée des Communautés de France

22, rue Joubert - 75009 Paris
T : 01 55 04 89 00

www.adcf.org